



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Madagascar

Question au Gouvernement n° 964

Texte de la question

SITUATION À MADAGASCAR

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. René-Paul Victoria. Ma question s'adresse à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

Monsieur le secrétaire d'État, je viens d'apprendre que le maire d'Antananarivo a été démis de ses fonctions par le ministre de l'intérieur malgache, qui a nommé, à sa place, un administrateur provisoire.

Depuis quelques jours, Madagascar connaît en effet une crise sociale et politique majeure, marquée par une vague de manifestations, de pillages et d'incendies sur l'ensemble du territoire, qui ont conduit, selon votre propre estimation, à un triste bilan provisoire de plus de quatre vingts morts.

Le maire de la capitale malgache, démocratiquement élu en décembre 2007 avec plus de 62 % des voix, défie le Président de la République, réélu démocratiquement en décembre 2006 avec plus de 54 % des voix. Samedi, après plus d'une semaine de manifestations, le maire a déclaré assurer la gestion du pays. Or, il vient d'être destitué : la situation est donc confuse.

La France, puissance de l'océan Indien par ses territoires de La Réunion et de Mayotte, est une amie traditionnelle de Madagascar. Elle ne peut rester insensible à une situation dramatique qui secoue un État francophone majeur de l'océan Indien, où réside une forte communauté française de plus de 20 000 personnes. Dans ce contexte, monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous informer la représentation nationale de la situation actuelle à Madagascar et de la manière dont la France agit, notamment pour la protection de ses ressortissants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député René-Paul Victoria, je confirme les informations que vous avez données.

La situation à Madagascar évolue d'heure en heure, puisque nous avons appris la destitution du maire quelques instants avant que ne débute cette séance de questions d'actualité.

Je confirme malheureusement que le bilan des manifestations et des émeutes de ces derniers jours est bien de quatre-vingts morts. Pour ce qui concerne l'action de la France, nous avons immédiatement réaffirmé notre attachement à l'État de droit, en même temps que nous appelons au dialogue politique entre les différentes parties au conflit. Nous avons également renforcé notre ambassade sur place, afin de prendre les décisions qui s'imposent, concernant notamment les 20 000 ressortissants français qui vivent sur l'île.

Avec le ministre de la défense, nous avons également mobilisé des moyens sur l'île de La Réunion, toute proche, et nous suivons l'évolution de la situation d'heure en heure, depuis le centre de crise du Quai d'Orsay. Bernard Kouchner (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) et moi-même sommes en contact aussi bien avec le Président de la République malgache qu'avec le maire d'Antananarivo.

Tout en restant prudent dans mes pronostics, je puis vous dire que, pour le moment, la situation est plutôt calme et qu'il semble que, malgré la destitution du maire, nous nous dirigeons vers une reprise du dialogue.

Il nous faut du temps pour analyser la situation exacte. Cela ne nous empêche pas d'être particulièrement

attentifs. Sans dramatiser, nous entendons prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer la sécurité des 20 000 ressortissants français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 964

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 février 2009